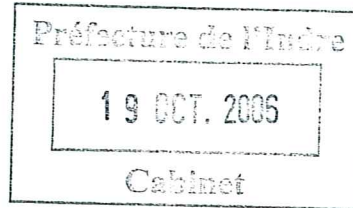


République Française
Département de l'INDRE
Commune de CHEZELLES



Nombre de Conseillers :
En exercice : 10
Présents : 9
Votants : 9

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

**OBJET : PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE LIMOGES-
POITIERS :**

L'An deux mil six,

Le 29 Septembre, le Conseil Municipal de **CHEZELLES**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel **LAVAUD**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 Septembre 2006.

Présents : M. Daniel **LAVAUD**, Mme Gisèle **DORR**, M.M. Philippe **YVON**, M. Hugues **PLAULT**, Joël **BOUQUIN**, Mme Thérèse **BLANCHARD**, M.M. Jean-Claude **GATEFIN**, Jean-Paul **RIBOTON**, Mme Monique **VERGNOLLE**.

Absent excusé : M. Michel **FEINTRENIE**.

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du Sénateur François **GERBAUD** et du Président du Conseil Général Louis **PINTON**, daté du 5 Septembre 2006 relatif au projet de ligne à grande vitesse LIMOGES-POITIERS.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

S'oppose à la création d'une ligne grande vitesse LIMOGES-POITIERS qui risquerait de reléguer la voie CHATEAUROUX-PARIS au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire ,laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d'1,8 million d'habitants.

CABINET

Rappelle que l'INDRE, s'appuyant sur l'expertise des chambres régionales et départementales de commerce et d'industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire.

DEMANDE :

- la grande vitesse entre LIMOGES et PARIS par CHATEAUROUX, avec l'amélioration et la modernisation de la voie,
- l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

Copie certifiée conforme,
Le Maire,



Reçu à la Préfecture

le - 9 OCT. 2006



①